



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mars 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Avril 1997

**Désaffectation de locaux scolaires - Groupe Scolaire Paul Bert : un  
logement de fonction - Groupe Scolaire des Brizeaux : un logement  
de fonction**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,  
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme  
Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme  
Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie  
COUTUREAU, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-  
Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN,  
M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT,  
Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.  
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Ségolène ROYAL

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans sa séance du 28 Octobre, le Conseil Municipal de Niort avait sollicité l'avis de M. Le Préfet pour la désaffectation du logement de fonction du groupe scolaire des Brizeaux, 67, rue des Brizeaux, 79000 NIORT, ainsi que le groupe scolaire Paul Bert, 8, rue Paul Bert, 79000 NIORT dans sa séance du 13 Décembre 1996.

Dans son courrier du 24 Janvier 1997 pour le logement des Brizeaux et du 5 Février 1997 pour le logement de Paul Bert, M. Le Préfet nous fait savoir qu'il émet un avis favorable à la demande présentée et laisse le soin au Conseil Municipal de prendre la décision de désaffectation.

En conséquence, je vous demande de procéder à la désaffectation de ces deux logements et d'accepter le principe de leur mise en vente au cas où ces logements intéresseraient des acquéreurs potentiels qu'il s'agisse de particuliers ou d'organismes sociaux comme l'O.P.A.C. de Niort par exemple.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- vu sa délibération du 28 Octobre 1996 et du 13 Décembre 1996,
- vu l'avis favorable de M. Le Préfet en date du 24 Janvier 1997 et du 5 Février 1997,
  
- décider de la désaffectation des 2 logements en question.
  
- décider du principe de la mise en vente de ces logements, étant entendu que le Conseil Municipal sera appelé à nouveau à statuer sur la vente elle-même.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON